



Communiqué de presse sous embargo jusqu'au 01/09/2022, 00:01 (UTC +2)

Paris, le 1<sup>e</sup> septembre 2022

## **Jour de rentrée : Presque deux fois plus d'enfants sans solution d'hébergement-suite à leur demande au 115 par rapport au début de l'année faute de places disponibles**

**La rentrée est un grand jour pour les millions d'enfants scolarisés en France. Parmi tous les élèves accueillis aujourd'hui dans nos écoles, nombreux sont ceux qui ont passé la nuit dehors ou dans des abris de fortune.**

En partenariat avec l'UNICEF France, la Fédération des acteurs de la solidarité publie son troisième baromètre « enfants à la rue ». Ce document recense le nombre de familles qui n'ont pas pu être accueillies dans des structures d'hébergement adaptées malgré leur demande auprès du 115, le numéro d'appel d'urgence pour les sans-abri<sup>1</sup>.

### **1 658 enfants sans solution d'hébergement avant la rentrée scolaire**

Le baromètre détaille la situation des personnes en famille : les couples ou groupes avec enfants ainsi que les familles monoparentales.

Dans la nuit du 22 au 23 août, **3 133 personnes en famille qui avaient sollicité le 115 n'ont pas pu être hébergées** faute de places dans les structures d'hébergement pouvant les accueillir. Parmi elles, **1 658 étaient des enfants de moins de 18 ans dont 368 avaient moins de trois ans.**

1 658 enfants de moins de 18 ans ont donc été sans solution faute de places disponibles ou compatibles avec la composition du ménage. Parmi eux, 1 219 ont dormi à la rue la veille de leur demande. Certains d'entre eux, bien qu'il soit impossible d'en évaluer le nombre, n'auront d'ailleurs pas la chance d'emprunter le chemin de l'école aujourd'hui. Pourtant, la France, en ratifiant la Convention internationale des droits de l'enfant, s'est engagée à assurer leurs droits fondamentaux notamment leur droit au développement, à la protection à la santé et à l'éducation.

### **Une augmentation importante malgré les enseignements de la crise sanitaire**

En dépit des moyens inédits mobilisés par l'Etat pour pérenniser 200 000 places d'hébergement depuis la crise sanitaire en 2020, la situation reste très préoccupante.

---

<sup>1</sup> Ces chiffres concernent la France entière, y compris DOM

Depuis janvier 2022, le nombre de familles restées sans solution a augmenté ; passant de 1 774 demandes non pourvues au 31 janvier 2022 à 3 133 au 22 août 2022, soit une augmentation de 77%. Au 1<sup>er</sup> septembre 2020, le nombre de personnes en famille en demandes non pourvues était de 2 925.

Quelle que soit la période, Paris reste le département comptabilisant le plus grand nombre de demandes non pourvues (DNP) de personnes en famille (733, auxquelles il faut ajouter 147 femmes enceintes de plus de trois mois), suivi du Nord (239), de la Seine-Saint-Denis (231) et du Bas-Rhin (212). Ce contexte est identique dans plusieurs autres départements où la situation de l'hébergement est particulièrement tendue (cf. analyse complète du Baromètre).

Pour ceux qui ont pu être hébergés temporairement, le recours aux nuitées hôtelières devient alors la principale réponse apportée. Or, l'hôtel est inadapté à la vie de famille et ne permet pas de répondre aux besoins fondamentaux des **29 157 enfants** dont **9 201 ont moins de trois ans** qui y vivent.

## Il est urgent d'agir

L'UNICEF France et la Fédération des acteurs de la solidarité appellent le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour que plus aucun enfant ne dorme à la rue et qu'ils soient mis en sécurité et hébergés dans des conditions conformes à leur intérêt supérieur. Dans de nombreux départements, les nouvelles familles qui sollicitent le 115 ne se voient pas proposer d'hébergement faute de places disponibles ou compatibles avec la composition du ménage.

---

### **Notes aux rédactions :**

Accéder à l'analyse des demandes d'hébergement au 115 : [ici](#)

Visuels disponibles sur demande



---

### **Contacts presse :**

#### **UNICEF France :**

**Carine Spinosi** – 01.44.39.17.49 – [cspinosi@unicef.fr](mailto:cspinosi@unicef.fr)

**Estelle Flabat** – 06.50.34.64.77 – [eflabat@unicef.fr](mailto:eflabat@unicef.fr)

#### **Fédération des acteurs de la solidarité :**

**Audrey Coral** – 06.17.80.03.52 – [audrey.coral@federationsolidarite.org](mailto:audrey.coral@federationsolidarite.org)